



Programme d'actions de l'Exécutif 2020-2025

TRANSITION ECOLOGIQUE, RURALITE MODERNE & CULTURE DE L'HUMAIN

Administration et efficacité de fonctionnement

1. Mettre en place l'organisation de l'administration à partir de juin 2021 (organigramme, places de travail, compétences et cahier des charges)
2. Identifier de façon anticipée les besoins en ressources supplémentaires de tous les services
3. Mettre en place une constellation de prestataires externes pour toutes les tâches à faible valeur ajoutée pour le personnel communal
4. Mettre en place un réseau de compétence local bénévole mobilisable pour des projets spécifiques
5. Opérer la transition numérique pour toute la gestion de la documentation communale
6. Mettre en place les procédures de contrôle interne (PCI) pour l'administration communale et pour le GISMB
7. Mettre à jour l'archivage (papier et numérique) et mise en conformité du lieu de stockage des archives (recevoir les instructions des archives cantonales)
8. Créer la fondation immobilière communale qui permettra de gérer le patrimoine financier
9. Mettre en place les nouvelles bases de collaboration avec le Groupement du stade Marc-Burdet
10. Mettre en place les règles d'équité hommes-femmes de façon réfléchie dans l'intérêt de la collectivité (proscrire tout type de discrimination positive ou négative pour valoriser systématiquement le meilleur profil en fonction du besoin)
11. Mettre à jour les différents règlements communaux dont l'obsolescence est vérifiée
12. Mutualisation de certains services communaux (voir exemple CoHerAn)
13. Promouvoir le principe de transparence conformément à la loi sur l'information du public, l'accès aux données et la protection des données personnelles (LIPAD)

Zéro carbone et autarcie électrique

14. Mettre en place une convention d'objectifs avec SIG-éco21 (programme des collectivités) incluant également des possibles certifications type Cité de l'énergie
15. Développer le projet pilote d'achat groupé d'installations solaires (collaboration avec SIG)
16. Mettre en place la stratégie énergétique communale abandonnant l'énergie fossile et lancer les études et les travaux y relatifs
17. Mettre à niveau les bâtiments communaux pour les gestes simples d'économie d'énergie (principalement : isolation, fenêtres, lustrerie, vannes thermostatiques et priorisation des énergies renouvelables locales)



18. Remplacer la chaufferie à bois de l'école dans la perspective d'une mutualisation de la ressource avec d'autres preneurs (mairie, ferme Gindre-Constantin, ancienne poste)
19. Amender le règlement communal des constructions en indiquant que les bâtiments doivent être THPE (selon la terminologie de la LEn) et qu'ils ne doivent plus produire de CO₂
20. Approcher tous les producteurs locaux possibles d'électricité pour qu'ils augmentent leur production locale. But : produire à Collex-Bossy 100% de l'électricité consommée par la commune, sans pour autant prendre des mesures contraire à l'environnement (débit de prise sur la Versoix, respect des contraintes patrimoniales par exemple)
21. Réduire la consommation électrique lors des manifestations communales tout en les maintenant attractives
22. Gestion de l'éclairage public pour réduire la pollution lumineuse nocturne

Zéro déchet et réduction massive des déchets produits par habitant

23. Atteindre au minimum la cible de réduction de la quantité de déchet produite fixée par le canton de Genève.
Mettre en place une communication annuelle ciblée et efficace pour la population concernant la production des déchets produits par la communauté incluant le GICORD, les ordures ménagères (OM), le tri sélectif
24. Développer un modèle d'échange et de partage entre habitants (prêts, dons, locations), via le site internet de la commune (exemple de plateforme d'échange www.keepinuse.ch)
25. Offrir des solutions de transports pour les déchets encombrants pour les personnes ne pouvant pas les transporter elles-mêmes (retour sur le projet pilote de 2020)
26. Utiliser du matériel réutilisable ou compostable lors des manifestations communales
27. Approcher les acteurs économiques locaux et ceux de la grande distribution pour les inciter à réduire les emballages (exemple : Morrison en Grande-Bretagne)
28. Mettre en place une routine de maintien et d'entretien des éco-points
29. Elaborer un plan communal de gestion des déchets et une stratégie communale pour la lutte contre les détritiques sauvages (sensibilisations/sanctions)
30. Réduction de la consommation de papier en mairie

Transport durable et mobilité douce

31. Augmenter le nombre des abonnés TPG grâce à une mise en adéquation de l'offre en fonction de la demande. En particulier doit être traité
 - 31.1. le besoin des administrés de Collex-Bossy dont la destination se situe en amont de la place des Nations
 - 31.2. les relations avec Versoix et Ferney-Voltaire
 - 31.3. trouver les modalités pour créer des liens de transport vers Meyrin et l'aéroport
 - 31.4. mettre en place une stratégie de déploiement des TPG sur 2, 5 et 10 ans pour couvrir l'évolution des besoins des habitants et des visiteurs de notre



commune (accès à la ferme Constantin, à l'auberge communale, à l'école, au Petit-Chevalier, aux cabinets de physiothérapie, départ des itinéraires pédestres, GISMB, Mâchefer, Bracasset, Crest-d'El, la Bâtie)

32. Trouver les modalités pour prolonger les lignes de bus vers Versonnex afin d'assurer un nœud de correspondance avec le bus TER (demande conjointe avec la mairie de Versonnex)
33. Mettre en place le programme de voies vertes autour et dans Collex-Bossy pour sécuriser la sortie de Collex-Bossy (route de Collex, route des Fayards, route de Bois-Chatton) et les connecter avec le réseau français
34. Mettre en place des passages piétons pour sécuriser la traversée de la route de Bois-Fromaget et la route de l'Etraz vers le centre de Collex (lien entre Mâchefer et le chef-lieu)
35. Définir un nouvel aménagement idoine pour traiter le giratoire du centre de Collex, compatible avec les besoins TPG et la circulation des véhicules agricoles
36. Mettre en place des zones de rencontre à Collex (chemin Champion, route de l'Etraz, route Vireloup, chemin de la Fruitière, chemin des Chaumets), à Bossy (route d'Ornex) et à Mâchefer (chemin de Mâchefer)
37. Mettre en place des voies piétonnes le long de la route de Vireloup (stade-route des Fayards), entre Bracasset et le stade Marc-Burdet et entre Bracasset et l'agorespace
38. Mettre en place des places de parking pour une flotte de véhicules partagés pour autant qu'il y ait une demande
39. Mettre en place des bornes de recharge de véhicules électriques en tiers investissement
40. Mettre en place une plateforme de co-voiturage sur le site internet de la commune pour les habitants de Collex-Bossy
41. Mettre à disposition des employés communaux une flotte de vélos électriques pour les transports professionnels
42. Renforcer la sécurité de la mobilité douce sur les réseaux communaux et cantonaux

Matériaux locaux et durables

43. Consolider le partenariat avec ForêtGenève et Environnement2000 pour la fourniture de biomasse pour la chaufferie à bois communale
44. Intégrer dans le cahier des charges des constructions publiques des conditions d'origine des produits utilisés et de distance d'approvisionnement
45. Valoriser les démarches de réutilisation et de recyclage dans les constructions publiques (www.salza.ch ou www.materium.ch) plutôt que le neuf systématiquement
46. S'inspirer du module–Eco de Minergie et des standards SNBS pour établir le cahier des charges de construction communales
47. Analyser l'origine des matériaux en fonction de leur énergie grise

Alimentation locale et durable

48. Etablir le programme saisonnier des productions locales et faciliter la communication entre les producteurs et la population



49. Mettre en place les outils de communication pour que l'agriculture soit perçue comme une activité économique indispensable et non pas de la jardinerie à grande échelle (solidifier les liens avec le réseau agricole local)
50. Abandonner l'achat d'eau en bouteille pour l'usage de la mairie
51. Vérifier l'équilibre durable du produit Nespresso pour acquérir la conviction de sa compatibilité avec le modèle durable général
52. Mettre en place un marché de produits locaux dans la ferme Gindre-Constantin et stimuler le gérant pour le développement d'activité en lien avec ce sujet
53. Renouveler la cuisine communale et en faire un pôle de production pour les restaurants scolaires, le Petit Chevalier et pour de la production de repas pour les aînés de la commune (livraison à domicile), voire la population en générale ; prévoir dans le concept la mutualisation de la cuisine avec la location de la salle communale pour augmenter son attractivité à la location
54. Monter un marché hebdomadaire (plutôt en soirée comme dans le quartier des Grottes)
55. Créer un ou plusieurs vergers communaux publics (Crest-d'El (terrains communaux) ou ailleurs (collaboration avec privés))

La gestion durable de l'eau

56. Vérifier que les principes d'un arrosage parcimonieux soient appliqués par la voirie
57. Dans les plantations publiques, choisir des essences locales supportant un arrosage et un entretien réduits
58. Valoriser la récupération d'eau de pluie dans les constructions communales
59. Sensibiliser la population sur l'intérêt de la récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins

Protection de la biodiversité

60. Valoriser et soutenir le RAE Bâtie et stimuler son extension dans la mesure du possible (attention au développement massif des clôtures)
61. Valoriser et tenter de faire fructifier les résultats du projet Colver ; dynamiser la collaboration avec Versoix sur ce sujet
62. Reconstruire et entretenir les cordons boisés (rives du Marquet) et les bocages le long de chemins existants ou le long des nouveaux chemins
63. Interdire l'usage des glyphosates (Round-up) et autres produits nocifs par le personnel communal (même au cimetière)
64. Réglementer l'usage de l'épareuse et apporter un soin à la tonte (rives du Marquet, bord des routes) en coordination avec les recommandations du RAE Bâtie
65. Protéger les sites remarquables sur le territoire communal
66. Sensibiliser la population sur l'usage des produits phytosanitaires nocifs

Culture et héritage

67. Faire vivre le pédibus toute l'année scolaire par un réseau de seniors
68. Cultiver les fêtes et les animations locales ; faciliter leur mise en œuvre et répartir de façon équitable les points de vente entre les différentes associations locales



69. Stimuler la création d'une association dynamique de seniors et créer un lieu de rencontre pour eux
70. Créer un lieu de rencontre pour les adolescents
71. Renforcer l'offre socio-culturelle pour les adolescents et les jeunes adultes
72. Faire participer la ferme Gindre-Constantin à la dynamique de l'échange intergénérationnel
73. Mettre en vitrine les associations culturelles et sportives de la commune
74. Stimuler et mettre en valeur l'offre culturelle de la commune ; stimuler l'utilisation de la chapelle à cet effet
75. Décloisonner encore plus l'offre culturelle et favoriser son développement sur tout le territoire communal
76. Mettre en place un règlement clair et équitable pour la location des salles de réunions sur la commune
77. Renforcer les relations avec les communes voisines (CH+F) pour relayer les offres culturelles

Equité entre les partenaires et respect

78. Dans la mesure du possible et dans le respect des règles des marchés publics, favoriser les entreprises situées sur le territoire communale ou celles qui emploient du personnel habitant la commune (établir des listes de prestataires)
79. Mettre en place des règles d'analyse des offres pour favoriser systématiquement l'offre la mieux-disante et non l'offre la moins-disante
80. Mettre en place les processus communaux pour que les marchés à traiter se fassent de manière respectueuse et loyale
81. Développer des partenariats avec des associations ou des fondations permettant l'intégration de personnes handicapées (Fondation Ensemble, OK Forêt, par exemple)

Qualité de vie et bien-être

82. Mettre en place des démarches participatives avec la population (séances publiques, ateliers thématiques) ou des séances publiques pour les sujets à forte charge émotionnelle
83. Stimuler le projet de la ferme Gindre-Constantin comme lieu de vie et de contact pour Collex-Bossy
84. Mettre en place à Bracasset une offre unique sur le territoire de la commune (on va pour à Bracasset pour et on peut uniquement le faire à Bracasset)
85. Promouvoir les itinéraires de loisirs sur le territoire de Collex-Bossy (promenade, course à pied, cheval, VTT) en intégrant les propriétaires fonciers dans la démarche
86. Mettre en place du mobilier urbain sur le territoire communal bénéficiant de vue exceptionnelle
87. Mettre en place du mobilier urbain permettant la réunion et les pique-niques
88. Trouver des emplacements communaux pour mettre en place des stations de gymnastique extérieure (appareil fitness)
89. Trouver un emplacement pour mettre en place un skate-park



Commune de
Collex-Bossy

90. Développer un projet remarquable sur la parcelle 792 entre les Houchettes et la route de Collex (aménagements extérieurs)
91. Réfléchir sur la nécessité de maintenir la voirie et le local des pompiers dans l'espace central actuel
92. Agrémenter les espaces publics (Houchettes, Bracasset, Bossy) avec des jeux d'eau permettant le rafraichissement individuel lors de canicule
93. Signaler et mettre à disposition les espaces de réunions permettant la tenue d'évènements privés (diverses salles communales, cabane du pont de Bossy, par exemple)
94. Réfléchir sur une structure provisoire pour les évènements accueillant la foule pour éviter d'immobiliser les actifs publics dans l'agrandissement de la salle communale (structure gonflable, tente ou autre qui puissent également être chauffée)
95. Œuvrer à faciliter l'intégration des nouveaux habitants de la commune de Collex-Bossy
96. Suivre avec vigilance et avec assiduité le développement des projets de décharges A & D sur le territoire communal et anticiper, si nécessaire avec la population, toutes les prises de position indispensables